



LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

**PREMIERE REUNION DU CONSEIL DE
MEDIATION DE L'ANNEE 2024**

.....
**MOT D'OUVERTURE DU MEDIATEUR DE LA
REPUBLIQUE**

Abidjan, le 18 mars 2024

- **Madame le Secrétaire Général ;**
- **Monsieur le Directeur de Cabinet ;**
- **Madame le Directeur de Cabinet Adjoint ;**
- **Madame le Chef de Cabinet ;**
- **Madame et Messieurs les Conseillers ;**
- **Madame et Messieurs les Médiateurs Délégués ;**
- **Messieurs les Directeurs ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organes
de presse écrite et audiovisuelle ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais vous souhaiter à toutes et à tous, la bienvenue dans cette salle de réunion de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix, à l'occasion de la première session du conseil de médiation de l'année en cours.

J'ai souhaité, contrairement à la pratique habituelle, que cette session se déroule au premier trimestre, afin de partager avec vous ma vision sur l'orientation de nos missions à l'approche de l'année 2025, qui focalisera l'attention de tous les acteurs nationaux et internationaux, du fait de l'élection présidentielle.

Notre institution a, depuis l'année 2020, joué un rôle de premier plan dans la politique nationale de prévention et de gestion des conflits liées à l'organisation des élections.

En effet, les grandes rencontres que nous avons tenues sur toute l'étendue du territoire national, de février à juillet 2020, en prélude à l'élection présidentielle de ladite année, les missions postélectorales de réconciliation effectuées par la suite dans les localités ayant connu des troubles, et plus récemment, la campagne de sensibilisation pour des élections municipales et régionales apaisées au cours de laquelle les candidats ont volontairement signé des chartes de bonne conduite, ont achevé de convaincre toute opinion, sur le rôle primordial et l'utilité sociale de notre institution dans le renforcement de la paix sociale en Côte d'Ivoire.

Après ces importants acquis, nous n'avons plus le droit de nous limiter à l'accomplissement des tâches régaliennes résultant de nos missions. Il nous faut aller au-delà, réfléchir sur des actions innovantes afin d'affirmer davantage notre leadership dans le vaste chantier des acteurs de la promotion du vivre-ensemble et de la cohésion sociale.

Dans cette perspective, l'organisation de la prochaine élection présidentielle dans un proche délai (moins de 20 mois), mérite toute notre attention afin d'initier très tôt, des actions d'envergure en vue d'une année électorale paisible, gage de la poursuite des nombreux efforts de développement déployés par le Gouvernement.

Chers collaborateurs,

Mesdames et Messieurs,

C'est donc à juste titre que j'ai souhaité vous réunir ce 18 mars afin que nous réfléchissions ensemble aux moyens de mettre en œuvre cette importante vision.

La rencontre de ce jour ne pouvant à l'évidence, nous permettre d'achever cette réflexion, il sera mis en place un comité

scientifique qui aura pour mission, dans un délai déterminé, d'élaborer d'un plan d'actions contenant des activités fortes et originales, pour la tenue d'une élection présidentielle pacifique, sur la base d'un thème directeur qui vous sera communiqué au cours de ce conseil.

Ce plan d'actions 2024-2025 devra permettre d'atteindre avec efficacité les différentes cibles et acteurs impliqués de près ou de loin dans le processus électoral : les leaders communautaires et religieux, la jeunesse, la société civile, les acteurs politiques, la presse ainsi que les populations des villes et villages dans leur ensemble.

Au terme de la phase d'élaboration du projet, nous organiserons une rencontre d'examen et d'adoption de ce plan d'actions dont l'exécution exigera l'engagement et l'abnégation de chacun d'entre vous afin d'atteindre les résultats escomptés.

Chers collaborateurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans vous renouveler mes remerciements pour le travail quotidien abattu dans le cadre de la prise en charge des préoccupations de tous ordres de nos populations, notamment pour les efforts de règlement des conflits communautaires dont le nombre se maintient malheureusement à un niveau toujours élevé. Il est donc nécessaire de poursuivre les actions de redynamisation et de formation des comités de veille et de suivi de la situation de la cohésion sociale.

Mesdames et Messieurs ;

Tout en souhaitant des échanges fructueux au cours de cette journée de travail, je déclare ouverte, la première réunion de l'année 2024 du Conseil de médiation de l'Institution « Le Médiateur de la République ».

Je vous remercie.

Adama TOUNGARA